

## **AGADIR/ANNIVERSAIRE SÉISME DE 1960 : LES NORMES PARASISMIQUES? PAS À 100%**

**Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-03-2012 23:03:03

### **LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT DRESSENT LE BILAN DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DE LA VILLE ILS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME SUR LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DANS L'ACTE DE BÂTIR**

Plus d'un demi-siècle déjà! Agadir cinquante deux ans après le terrible séisme de 1960 se souvient encore de la terrible secousse tellurique de magnitude 6 qui a rayé Agadir de la carte le 29 février 1960 à 23 heures 45, en moins de 15 secondes, et causé 15.000 morts et 25.000 blessés. Cette semaine, la capitale du Souss, qui a pansé ses blessures depuis, commémore à travers diverses activités la reconstruction de la ville.

Le sujet était justement au coeur du débat mercredi dernier dans la station balnéaire lors de la journée sur "la qualité et la sécurité dans l'acte de bâtir". Une rencontre organisée par le Centre technique régional sud du Laboratoire public d'essais et d'études (LPEE). Et ce, en partenariat avec l'Ordre national des architectes, la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics (FNBTP) et la Fédération marocaine du conseil et de l'ingénierie. Unanimement, élus, institutionnels et acteurs du bâtiment ont tiré la sonnette d'alarme quant au fléau de l'habitat anarchique qui nuit fortement au développement urbain d'Agadir. Plus encore, il met en danger les populations qui vivent dans ces logements. Le LPEE, qui a joué un rôle crucial dans l'indépendance technologique et l'émergence d'infrastructures dans le Royaume depuis 65 ans, sonne aujourd'hui la mobilisation autour du secteur du BTP et génie civil, souligne Abdelhakim Jakani, DG du LPEE.

"Si le séisme de 1960 est une catastrophe naturelle, ce qu'est devenue une partie d'Agadir en est une du fait de l'homme", souligne Mohamed El Ayoubi, secrétaire régional de la FNBTP. De son avis, le secteur de l'habitat dans la ville est en danger aujourd'hui et il faut au plus vite tirer les conclusions. Comment a-t-on fait pour en arriver là quand les compétences en matière de construire sont nombreuses. Le problème, selon lui, c'est que l'arsenal juridique qui régleme l'acte de bâtir manque d'application. Véritable inconscience, surtout dans une cité située dans une zone sismique. La sécurité devrait prévaloir. Naturellement, les normes parasismiques ne sont pas appliquées à 100 %. Pourtant, la prévention n'est pas un luxe dans la zone. «Là où la terre a tremblé, elle tremblera de nouveau». C'est cette loi de la nature qui, très tôt dans l'histoire, a poussé les habitants des régions fréquemment secouées par des séismes à faire de la parasismie en reconstruisant bas et léger. Une démarche incontournable car la probabilité d'occurrence d'un tremblement de terre de magnitude 5,5 est de 70% dans la zone d'Agadir".

Malheureusement, certains maîtres d'ouvrage privilégient l'économie financière au détriment de la sécurité. Il est important donc que les responsables administratifs en charge des suivis des chantiers d'exiger l'application de la réglementation, et au consommateur de veiller à la protection de ses droits en matière de prévention. Dans cette situation, la responsabilité de tous est engagée. L'architecte

Brahim Ouazzi pour sa part préconise dans ce contexte la mise en place d'un observatoire régional pour veiller à la qualité d'une manière globale dans l'acte de bâtir. De son côté, Abdesslem Oudad, président du conseil régional de l'Ordre des architectes, est préoccupé par la participation et l'implication des compétences locales dans le devenir urbain de la ville. Celle-ci compte en effet plus de 200 architectes et des centaines d'ingénieurs sans oublier de nombreux bureaux d'études qui connaissent bien la zone. Il n'y a pas lieu, à son avis, de faire appel à des compétences étrangères. Le professionnel met en exergue aussi le fait qu'il est indispensable de revoir l'approche d'élaboration des documents d'urbanisme. Il faut souligner à cet effet qu'Agadir, ces dernières années, s'est développée dans tous les sens sans vision globale et que, trop souvent, les plans d'aménagement sont bafoués et parfois même laissés dans les tiroirs. Il est donc plus que temps de réagir par des actions concrètes sur le terrain. Il est vrai que la guerre livrée à l'habitat anarchique est un bon début dans ce sens. Il ne faut donc pas s'arrêter en si bon chemin.

La reconstruction d'Agadir a tenu ses promesses. Mais le projet de ville s'est un peu perdu en cours de route.

### **Références mondiales**

Comparativement à d'autres villes du Royaume, Agadir se distingue par son urbanisme moderne. La station balnéaire constitue en fait à elle seule un véritable modèle architectural auquel ont contribué des architectes de renommée mondiale. Sa reconstruction, qui a coïncidé avec le mouvement moderniste de l'époque marqué par Le Corbusier, architecte urbaniste et peintre français d'origine suisse, a été fortement inspirée par cette tendance. Ceci d'autant plus que les architectes qui ont participé à la reconstruction, à savoir Zevaco, Ben Embarek, Ecochard, Azagury, Rioux, Faraoui, de Mazières... en étaient de forts défenseurs.

Cette réunion de maîtres en la matière a laissé ses traces à travers d'imposants bâtiments. Certains d'entre eux sont même connus mondialement. Paradoxalement, beaucoup d'habitants d'Agadir méconnaissent la valeur de ce patrimoine. Le manque d'entretien des bâtiments et parfois l'abandon de certains d'entre eux sont également à déplorer.

L'Économiste